

13

Urbanisme et architecture de la ville de Lattara aux IIIe-Ier s. av. n. è.

Premières observations

par Dominique Garcia

13.1. Présentation

Cette première ébauche de l'étude de l'urbanisme et de l'architecture de l'antique site portuaire de *Lattara* a été réalisée à partir de la lecture du plan de la zone explorée depuis 1983 au lieu-dit Saint-Sauveur, soit environ un hectare. Elle tient compte des résultats des fouilles d'îlots encore en cours d'exploration, mais est plus particulièrement centrée sur les zones 1, 3 et 4-nord étudiées dans le présent volume. Les données obtenues ont été complétées par les renseignements issus de l'analyse des images aériennes et des documents planimétriques effectuée par F. Favory (Favory 1988), par le bilan proposé par M. Py des travaux antérieurs d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (Py 1988, avec bibliographie antérieure), enfin par les données tirées des prospections électro-magnétiques réalisées sur la parcelle explorée (1).

13.2. Le rempart

Éléments de localisation

Un secteur de fouille (secteur 10) ouvert à l'Est de l'îlot 7 (2) (fig. 13-1) a révélé l'existen-

ce d'une tranchée, dégagée sur 11 m de long, orientée Nord-Sud, de 3 m de large et d'une profondeur dépassant 3,05 m. Son comblement contient du mobilier roulé d'époque romaine. Cette tranchée sépare des niveaux d'occupation anciens (IVE-IIIe s. av. n. è.), à l'Ouest, de niveaux du Haut-Empire, à l'Est. La découverte en 1984 d'une structure identique dans le même alignement, face au Centre Régional de Documentation Archéologique, et dans la Zone 6 en 1986 (3), avait permis d'avancer l'hypothèse que cette tranchée résultait de l'épierrement d'un mur de fortification (4). La possibilité de l'existence d'une enceinte avait, par ailleurs, déjà été évoquée après la découverte d'un mur en appareil irrégulier dans le sondage 27 d'H. Prades (Py 1988, 108-109, 118-119, 128 et fig. 24 et 26). Cette structure, de même direction que la tranchée mise en évidence au sein de la fouille programmée, avait une largeur comprise entre 1,30 à 1,40 m; elle a été observée sur 6 m de long. Venait s'y appuyer un mur de direction Est-Ouest de 1,70 à 1,80 m de large qui a été suivi sur environ 3 m. La muraille daterait de la fin du VIe s. av. n. è. et serait, de fait, contemporaine du plus ancien rempart connu à ce jour en Languedoc oriental (5). Cette construction,

qui longe un bras antique du Lez jusqu'à son embouchure vers l'étang, semble être un des éléments qui dictent l'orientation de l'urbanisme lattois. Ces observations ont été réalisées à partir de l'analyse d'un espace d'environ 120 m de long (entre la zone 6 et le sondage 27 du Groupe Archéologique Painlevé, actuellement recouvert par la route départementale 132), mais des restitutions résultant de l'étude de documents divers (Py 1988, *passim* et particulièrement fig. 28) proposent un tracé plus large de l'enceinte. La muraille suivrait donc la rive droite du Lez antique jusqu'à l'Etang du Méjean, puis bifurquerait vers l'Ouest jusqu'au Lez-Viel qu'elle longerait sur sa rive gauche. Au Nord, le tracé de l'enceinte n'est pas encore connu.

La ville des quatre ou trois derniers siècles av. n. è. s'étendrait entre les deux bras principaux du fleuve, sur une largeur de près de 350 m, et sur 700 m environ de profondeur à partir de la zone portuaire vers le Nord (Py 1988, fig. 28). L'édification de la muraille est une œuvre considérable qui représente une masse de travail importante et un coût social élevé, d'autant plus que nous sommes dans une zone où les matériaux de construction lithiques sont rares (6).



• 13-1 : Vue générale des fouilles en août 1989 avec au premier plan la zone 7 et la tranchée d'épierrement de l'enceinte (Cliché Maccotta, pris de l'Est).

Les constructions appuyées au rempart

Une série de cellules architecturales est localisée le long du tracé supposé du rempart, à l'Est (fig. 13-1 et 13-2). Il s'agit de constructions accolées, de 4 à 5 m de profondeur, qui utiliseraient la muraille comme mur de fond (voir notamment le secteur 8 de la zone 7). Notons que ce dernier point interdit, entre autres, l'hypothèse qui consisterait à voir dans la tranchée que nous venons de décrire les restes d'un môle ou d'un canal. En milieu indigène, il n'est pas rare d'observer la présence de maisons ou de diverses constructions adossées contre le parement interne de l'enceinte (Arcelin-Dedet 1985, 26). Les bâtisseurs ont profité de l'aubaine que constituait cette première construction pour y appuyer des édifices privés. Dans le Midi de la

France, seules des raisons d'ordre topographique ont pu être à l'origine du détachement de l'habitat et de l'enceinte, comme par exemple à Nages (7), dans le Gard. Dans le monde classique par contre, les habitations n'entretiennent aucune liaison avec le rempart, sans doute autant pour des raisons de poliorcétique que de différence de statut.

13.3. La trame viaire (fig. 13-2)

Description

L'élément majeur de la trame viaire est la rue principale nord-sud (rue 100). Cette voie se trouve à environ 27 m à l'Ouest des probables tronçons de l'enceinte dont elle suit la direction. Elle a été observée sur environ 65 m

en fouille, mais on connaît son tracé sur plus de 115 m. Après un tronçon rectiligne de 87 m, elle dévie vers l'Ouest, au Sud de la cote 55/175, selon un angle de 35 gr (8). A la cote 85/195, elle forme un carrefour avec une autre voie importante de direction Est-Ouest (rue 116). La rue 100 mesure 5,80 m de large en façade de l'îlot 1, environ 5 m entre les îlots 2 et 3, et de 3 à 4 m entre les îlots 7 et 4-nord. Elle aurait donc tendance à se réduire vers le Sud (9).

Les autres rues observées, moins importantes, sont plus ou moins perpendiculaires à cet axe. Du côté est, et du Nord vers le Sud, à partir de la rue 100, on rencontre :

– la rue 101, observée sur 24 m, qui mesure de 2 à 3 m de large et a tendance à s'élargir vers l'Est;



• 13-2 : Plan des fouilles de Lattes (Hérault), quartier saint-Sauveur. Hiérarchie des rues, structures mises au jour (état 1989) et interprétation (en grisé) des prospections électro-magnétiques.



• 13-3 : Vue de la rue 100 vers le Nord (cliché Maccotta).

– la rue 102, de 3 m de large, observée sur une longueur de 19 m;

– la rue 103 que l'on peut suivre sur une longueur d'environ 13 m. Elle mesure entre 2 et 3,2 m de large et s'élargit vers l'Est. On note la présence d'un caniveau repéré en son centre sur environ 6 m;

– la rue 112 est au départ un large espace qui se confond avec une cellule non couverte (zone 7, secteur 1b); elle se réduit ensuite à une largeur de 2 m; elle a été suivie sur plus de 24 m;

– la rue 113, dégagée sur 10 m de long, qui présente une largeur d'environ 1,70 m.

Toutes ces rues situées à l'Est de la rue 100 sont perpendiculaires à cet axe (100 gr ou

proche).

Au-delà de la surface fouillée, l'analyse des photographies aériennes et des prospections a permis de localiser plusieurs autres rues, de largeur variable, également perpendiculaires à l'axe de la rue 100.

Dans la partie ouest, du Nord vers le Sud, on rencontre:

– la rue 104, perpendiculaire à la rue 100. Elle mesure au moins 1,70 m de large et a été observée sur une longueur de 33 m;

– la rue 105 qui a tendance à se fermer vers le Sud selon un angle de 87 gr. Elle a été observée sur 21 m. Elle mesure entre 1,50 et 2 m de large;

– la rue 106, perpendiculaire à la rue 100. Elle fait 2,70 m de large au départ et a été suivie sur 26 m en profondeur;

– la portion connue de la rue 107 qui a une longueur de 26 m. Au départ, cet espace mesure 1,30 m de large pour ensuite se réduire, vers l'Ouest, à une largeur de 0,60 m. C'est un axe perpendiculaire à la rue 100 (100 gr);

– la rue 108, une longue artère, légèrement fermée vers le Nord (103 gr). Elle mesure 3 m de large et a été explorée sur une profondeur de 53 m.

– la rue 109, également légèrement fermée vers le Nord (102 gr). Dans la seconde moitié du II^e s. et au I^{er} s. av. n. è., elle accusait 36 m de long avant de rejoindre la rue 108 par un retour large de 2 à 3 m (rue 110), ouvert à l'extrémité ouest de l'îlot 8.

On trouve ensuite une série de rues perpendiculaires à la voie 100 et une grande rue d'un module identique à celle-ci (environ 6 à 8 m de large). Cette deuxième voie principale est numérotée 116. Elle a été observée en prospection sur plus de 200 m jusqu'aux abords du Lez-Viel, à l'Ouest du périmètre urbain (10). On notera que les rues perpendiculaires à l'axe 100 et placées de part et d'autre de la rue 107 ont tendance à converger. Comme la déviation sud de l'axe 100, ce fait ne peut s'expliquer que par une légère adaptation de la trame urbaine au terrain qui, en cet endroit, devait former un léger tertre (Py 1988, fig. 28).

Remarques sur la direction des rues

Les rues de Lattes sont donc placées au sein d'un schéma presque orthonormé. Le quartier Saint-Sauveur est marqué par deux grands axes: la rue 100, d'orientation nord-sud, et la rue 116 de direction Est-Ouest. Selon nous, deux données au moins ont pu guider la mise en place de cette orientation. La première est le bras est du Lez antique qui devait longer l'enceinte à l'Est de la ville selon un axe nord-sud, formant ainsi une limite imposée à l'agglomération. La seconde résulte de l'analyse du régime des vents. Dans la Grèce ancienne, après la construction du rempart, l'orientation du plan, son tracé et la disposition des rues et des immeubles devaient tenir compte de la direction des vents dominants (Martin 1974, 27); ce sont les mêmes

conseils que promulguait Vitruve à l'époque romaine (11). Comme dans le monde classique, il serait logique que l'on ait pris en considération ce point préalable pour l'orientation du plan régulier de Lattes. Le vent du Nord-Ouest est dominant sur le littoral montpelliérain (21 % des vents). L'orientation des principaux axes viaires selon des directions Nord/Ouest-Sud/Est et Nord/Est-Sud/Ouest aurait soumis les deux rues principales à 54 % des vents, dont le Grec –vent peu fréquent mais violent– et le puissant Mistral. L'orientation Nord-Sud et Est-Ouest ne les soumet qu'à 46 % des vents, parmi les moins forts.

Remarques sur la largeur des rues

On note tout d'abord que la largeur d'une même rue peut varier sensiblement, qu'il s'agisse d'axes majeurs (la rue 100 diminue en largeur d'environ 50 % sur moins de 40 m) ou de rues secondaires (la rue 107 varie du simple au triple, sur une distance d'environ 15 m). Trois grands types d'espaces viaires peuvent être reconnus :

- le type A, qui regroupe les axes de circulation majeurs, soit, à ce jour, les rues 100 et 116. Ces axes mesurent entre 3,5 et 5,6 m de large; ils autorisaient donc la circulation et le croisement d'attelages (fig. 13-3). Ces grandes rues devaient permettre de relier les points importants de la ville. Leur largeur reflète une circulation active et abondante ainsi que devait l'être celle d'une cité commerciale comme Lattes (12). On rappellera pour mémoire la moyenne de 4,50 m donnée par Roland Martin (1974, 206) pour la largeur des rues des cités de la Grèce antique et la fourchette de 4 à 7 m proposée par A. Pelletier (1982, 37) pour la largeur moyenne des rues romaines.

- les axes de type B sont des rues secondaires qui ont une largeur de moitié inférieure aux rues de type A, soit de 2 à 3,5 m. Pour les parties fouillées, on peut de façon sûre rattacher à ce type les rues 102, 106 et 108 et probablement les rues 101, 103 et 104. Ces axes permettaient probablement d'aller d'une rue principale (type A) à une autre. Ils desservent les îlots sans pour autant toujours permettre le croisement d'attelages (13) (fig. 13-4).



• 13-4 : Vue de la rue 108 en cours de fouille (cliché Maccotta, pris de l'Ouest)

- le troisième type d'axes (type C) comprend des espaces dont la largeur est comprise entre 0,6 et 2 m. Pour la plupart, ils correspondent davantage à des venelles, des couloirs d'aération et de drainage, qu'à des voies de circulation à proprement parler (voir ci-dessus, fig. 9-35). Deux groupes peuvent être établis: un premier dont la largeur est située entre 1,5 et 2 m (ruelles 105, 109, 112 (?) et 113) et un second dont la largeur varie entre 0,6 et 1,3 m (ruelle 107).

Sur le terrain, les différents types se retrouvent selon un rythme que l'on peut maintenant essayer de définir: les deux grands axes de types A se croisent à la limite sud de la fouille, et l'on peut s'attendre à en retrouver d'autres, au moins à l'Ouest et au Nord des îlots explorés (14). Les axes de type B et C sont perpendiculaires à la rue 100. À l'Ouest de celle-ci, on les retrouve placés alternativement; à l'Est, aucun rythme n'est visible (trois axes de type B et deux axes de type C).

Aménagement de l'espace viaire

L'étude de la stratigraphie des rues est pleine d'enseignements (15). Pour notre compte, nous fournirons seulement les données de base provenant de la fouille des îlots présentés dans ce volume (voir en particulier l'analyse des ruelles 5 et 13-14 de l'îlot 3, ci-dessus, chapitre 5) en complétant par les observations sommaires faites dans les rues 108 et 109.

En règle générale, les rues des différents types, et plus particulièrement des types A et B, recevaient périodiquement des revêtements de gravier provenant des terrasses fluviales fossiles de type villafranchien situées, pour les plus proches, à environ 2 km à l'Est et au Nord-Est de *Lattara*. Schématiquement, ces lits de graviers, qui n'atteignent généralement pas la façade des îlots, alternent avec des couches de terres limoneuses provenant du coluvionnement, mais probablement aussi de la dégradation des élévations en terre des constructions. Les lessivages successifs des façades et des toitures ont provoqué la formation de bourrelets de limon sableux contre les parois des maisons. Du fait de la faible portance des sols de ce secteur sub-lagunaire, du ravinement des eaux de pluie et du trafic provoquant des ornières, des rigoles centrales de forme allongée, voire des déversements de ter-

rain plus ou moins brutaux, se produisaient. Ces dépressions pouvaient être comblées par le dépôt ponctuel de gros tessons de céramique (fragments de tessons d'amphores et de doliums dans les rues 107 (fig. 9-37) et 108, par exemple), de déchets organiques divers (valves de moules dans la rue 108) ou d'éléments lithiques (rue 104). Exceptionnellement, des secteurs de rue peuvent être soigneusement pavés avec des fragments de céramique ou des valves de coquillages (rue 109) (fig. 13-5). Dès la fin du III^e s. av. n. è., certaines rues verront la régulation de l'évacuation des eaux par la construction d'un caniveau, à l'instar des rues 107 ou 104 (zone 3, secteur 13). Pour ces dernières, il s'agit d'une structure enterrée, à fond non aménagé, formée de deux parements de blocs calcaires. On peut rapprocher de cette construction le drain mis au jour dans la partie est de la rue 108, ainsi que les multiples aménagements observés dans la rue 107 (16). La fouille des niveaux de sédimentation des rues livre aussi des déchets organiques ou céramiques mêlés au limon ou au gravier qui montrent une utilisation ponctuelle des rues (surtout celles de types C et B) comme dépotoir. L'utilisation spécifique de la rue a pu être perturbée durant un laps de temps plus ou moins long lors de la construction ou de la réfection de bâtiments. Une fosse (d'extraction de maté-

riaux ?) a même été creusée au milieu de la rue 105 (zone 3, secteur 10), dans le premier quart du II^e s. av. n. è. Cette fosse a ensuite été rapidement comblée avec des déchets domestiques.

On notera l'absence de trottoirs, pourtant connus dans d'autres lieux, (à Entremont en Provence par exemple: Arcelin 1987, 74) bien que des blocs de calcaire disposés à plat en bordure de la rue 100, en façade de l'îlot 4-nord, puissent évoquer ce type d'aménagement (ci-dessus, fig. 9-34) (17).

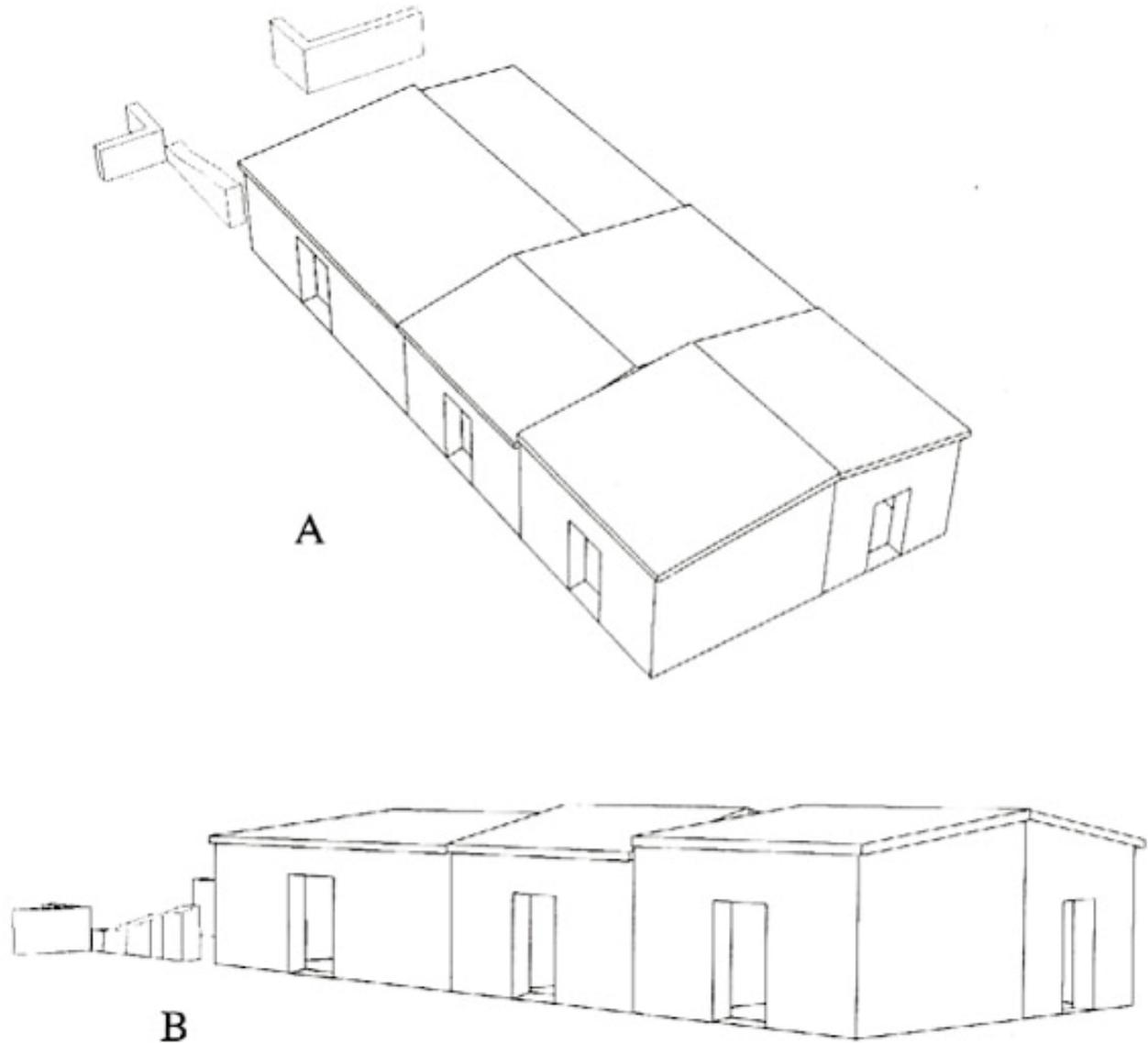
En quelques endroits, des débordements et des empiétements de constructions sur les espaces de communication sont observés, bien que les rues de *Lattara* ne deviennent que très rarement le prolongement de l'espace domestique, comme cela a été relevé sur d'autres sites méridionaux (18).

Comparaisons régionales (19)

A Entremont, en Provence, dans l'habitat 1 (vers 200-150 av. n. è.), les rues mesurent entre 2 et 3 m de large; pour la seconde ville (après 150 av. n. è.), elles font entre 3 et 4 m, mais nombreux sont les aménagements et les constructions qui empêchent l'utilisation complète de cet espace (Arcelin 1987, 72-76). A Martigues, la largeur des rues entre le IV^e et le II^e s. av. n. è. ne dépasse pas 1,50 m pour les



- 13-5 : Rue 109 partiellement pavée dans un premier temps de céramiques et recouverte par la suite de limon décorée en surface de valves de *cardium*.



• 13-6 : Représentation en volume (perspectives à 2 points de fuite) de l'îlot 1 (réalisé sur Mac II avec le logiciel "Exception"). A et B : vues du Nord/Est (M. Py del.).

axes simples et atteint un maximum de 2,50 m pour les rues principales (20). Pour le Languedoc, on ne citera que l'exemple de Nages, dans le Gard. Sur ce site les rues peuvent atteindre 5,20 m, c'est-à-dire une largeur supérieure à celle des îlots, mais force est de constater que cet espace a souvent été réduit par les aménagements ou des constructions.

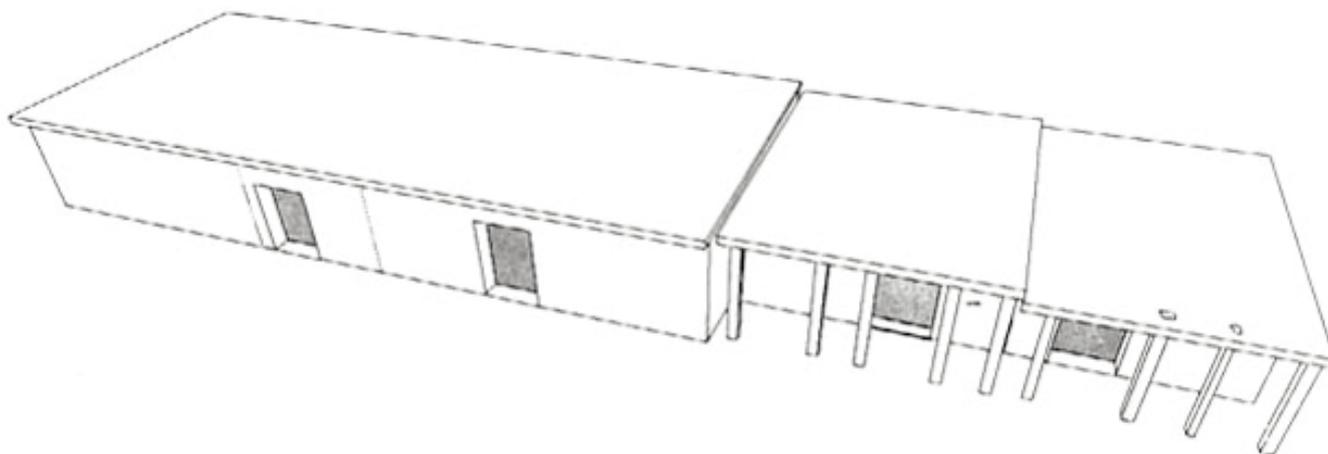
L'organisation viaire et l'importance des axes majeurs mis au jour à Lattes sont pour l'instant originaux. Il est vrai que le nombre

peu élevé de fouilles en extension et la méconnaissance des habitats côtiers, *emporia* et postes de redistribution, ne permettent guère de comparaisons étendues.

13.4. Les îlots

La relation entre les îlots et les axes de type A (plus particulièrement la rue 100) est observable dans 8 cas (3 à l'Est et 5 à l'Ouest de la voie), parmi lesquels les trois zones qui sont

analysées dans ce volume. Les îlots, de forme allongée, sont formés de cellules accolées soit par leur grand côté (dans l'îlot 1 par exemple), soit par leur petit côté (îlots 4-nord et 8 par exemple). Dans la partie fouillée, ils sont articulés à la rue 100 par leur petit côté et ont alors une largeur variable. A l'Est de la rue 100, les dimensions sont de 8 m pour l'îlot 1; env. 9 m pour l'îlot 2; env. 5,8 m pour l'îlot non fouillé situé entre les rues 102 et 103 et 4 à 8 m selon les phases pour l'îlot 7. A l'Ouest



- 13-7 : Représentation en volume (perspective à 3 points de fuite) de l'îlot 3. Vue du Nord (réalisé sur Mac II avec le logiciel "Exception") (M. Py del.).

de la rue 100, la largeur de la façade des îlots est de 7 m pour l'îlot 3; 12,7 m pour l'îlot 5; 4,7 m pour l'îlot 4-nord; 8,1 m pour l'îlot 4-sud et 4,5 m pour l'îlot 8.

Remarques sur la disposition des îlots

Le raccordement des îlots à la rue 100 par leur petit côté revêt de nombreux avantages. Cette disposition permet de séparer au maximum les grands axes. De cette façon, et en multipliant les rues de types B et C, on a limité la création des rues de type A qui exigent un travail de construction et d'entretien plus considérable, mais aussi un espace plus important. Les habitations sont au minimum en contact direct avec les grands axes: l'intimité et le calme s'en trouvent ainsi préservés. L'accès aux maisons se fait par des ruelles de type B —voire exceptionnellement de type C— qui sont beaucoup moins fréquentées. Les axes principaux ne servent pas directement de zone d'écoulement des eaux et leur efficacité est donc sauvegardée au maximum. Cette disposition des îlots semble se confirmer avec la rue 116. Les fouilles en extension réalisées en 1989 et l'interprétation des prospections électromagnétiques montrent là aussi des îlots perpendiculaires à l'axe est-ouest à partir de la rue 114, au-delà de laquelle l'orientation des îlots changerait. Ces points sont néanmoins à vérifier lors de travaux à venir.

Les accès des cellules vers la rue

Pour l'îlot 1, dans la phase 1D1 (275-250 av. n. è.), trois baies ouvrent au Nord, sur la rue 101. Pour la phase 1C1e (225-200 av. n. è.), trois baies ouvrent sur la rue 101 au Nord et une baie ouvre à l'Ouest sur la rue 100 (fig. 13-6). Durant les phases 1C1c et 1C1a (225-200 av. n. è.), deux baies ouvrent au Nord sur la rue 101 et une porte à l'Ouest sur la rue 100. Dans la Phase 1B1, une baie ouvre au Nord (rue 101) et une autre à l'Ouest (rue 100).

Dans l'îlot 3, toutes les portes ouvrent au Nord sur la rue 104, à l'exception de l'une d'entre elles qui ouvre sur la rue 100 (fig. 13-7).

Pour l'îlot 4-nord, une baie ouvre sur la rue 100 à l'Est, deux ou trois au Nord vers la rue 106 (secteur 8, 9 et peut-être 10) et peut-être au Sud vers la ruelle 107 (secteur 10) (fig. 13-8).

Observations sur l'emplacement des accès

On peut trouver une porte sur la rue 100 dans le secteur qui se trouve en façade (5 cas sur 11). Dans ce cas-là, la baie n'est généralement pas centrée. Là encore, cette disposition particulière semble avoir pour fonction de préserver l'intimité des occupants. Rappelons aussi que ce système permet une utilisation

optimale de la pièce. L'aménagement d'une porte sur la rue principale pouvait aussi des raisons pratiques ou commerciales. Par exemple, la salle 1 de l'îlot 4-nord (qui a plusieurs fois joué le rôle de pièce de service) présentait une large baie qui ouvrait sur la rue 100 et permettait de ce fait un accès facile et un transport aisé des denrées (fig. 9-3 et 9-5). Quant aux portes qui ouvraient sur les grands côtés, on constate qu'elles sont souvent placées sur une seule et même façade: par exemple vers le Nord pour les îlots 1, 3, 7, 8, 4-sud (?), 4-nord. Les accès se font donc sur les rues 101, 103 (?), 104, 106 et 108 qui sont toutes du type B. Ce sont des rues de moyenne importance où une circulation charretière est possible. Ce point confirme la fonction spécialisée des rues 102, 113, 105, 107 et 109 qui ne servent ni à la circulation charretière, ni vraiment à la circulation piétonne vers des maisons; seule la fonction d'assainissement semble donc acceptable. On peut même imaginer que la plupart des toits en appentis penchaient vers ces venelles (fig. 13-9).

Sur le secteur fouillé, les rues de type C sont placées en quinconce, de part et d'autre de la rue 100. De fait, il semble bien qu'il faille associer les îlots deux par deux, avec une rue d'accès commune de type B entre chacun d'eux: îlots 1-2 (rue 102); îlots 7 et X (rue 113); îlots 3 et 5 (rue 105); îlots 4-nord et 4-sud (rue 107); îlots 8 et 11 (rue 109). Nous

aurions donc là un schéma fondé sur des îlots doubles, de plan presque carré à l'Est de la rue 100, plus allongés à l'Ouest de ce grand axe.

13.5. Surface des maisons mises au jour dans les îlots 1, 3 et 4-nord

Au IIIe s. av. n. è., la surface des habitations est comprise entre 12,5 et 45 m² environ pour une moyenne de 30 m². Au IIe s. av. n. è., l'écart est plus important; en effet, la surface la plus petite est toujours de 12,5 m², alors que la surface maximale dépasse les 110 m² (maison 1 de l'îlot 3). La moyenne atteint alors 35 m². Elle baissera un peu au Ier s. av. n. è. (un peu plus de 30 m²) avec des unités domestiques dont les surfaces oscillent entre 13,5 et 55 m². Les écarts de surface entre les maisons sont importants puisqu'ils varient presque de 1

à 10 entre la case de la pièce 6 de l'îlot 2 et la grande demeure que représente la maison 1 de l'îlot 3.

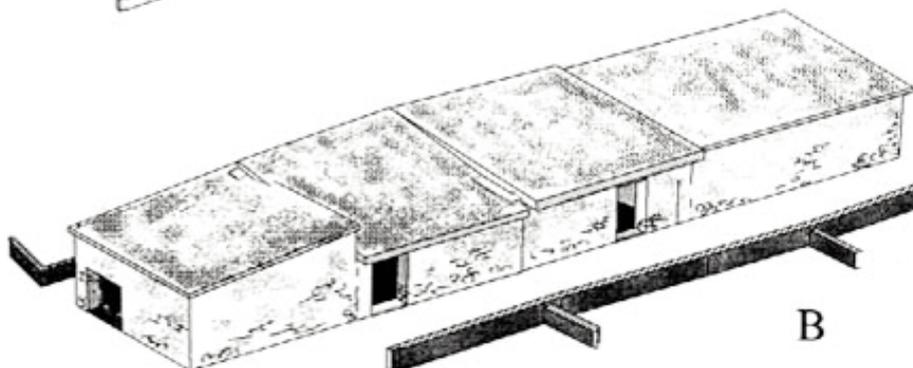
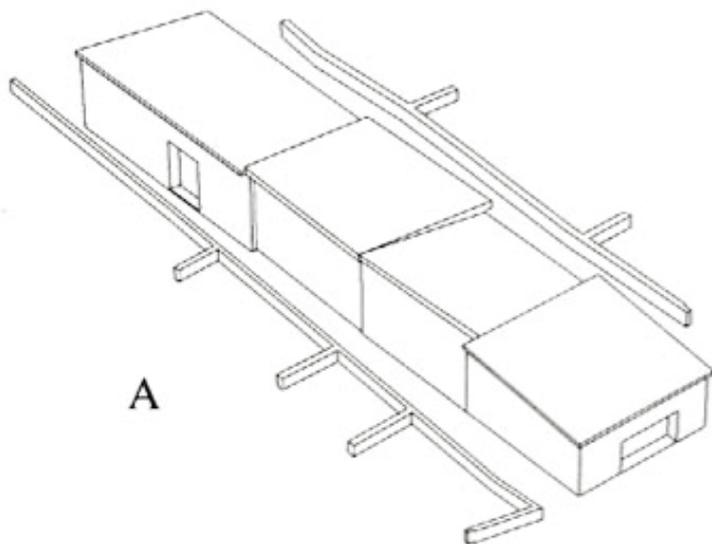
Mis à part le maximum enregistré au IIe s. av. n. è. avec la grande maison de la zone 3, ces chiffres sont très proches de ceux qui ont été calculés pour les habitations des agglomérations indigènes du Languedoc méditerranéen (21).

13.6. Aspects typologiques des maisons

Les plans des maisons connues à Lattes se rattachent en majorité à des concepts architecturaux archaïsants attestés depuis l'apparition des habitations "en dur" sur les *oppida* méridionaux au premier Age du Fer. Ce sont des unités domestiques unicellulaires de petite ou moyenne dimension et des maisons à deux

pièces qui sont les plus fréquemment attestées (la maison de la zone 3 qui possède 4 pièces faisant déjà exception, malgré la connaissance encore limitée de l'organisation urbaine).

Les habitations à pièce unique se rencontrent dès la fin IIIe s. av. n. è. (par exemple la maison 1 de l'îlot 1, à porte probablement centrale) jusqu'au Ier s. (par exemple la pièce 1 de l'îlot 4-nord durant la phase 4nE, vers -75/-50). C'est un plan simple qui suppose en fait, sans doute, l'existence d'unités domestiques de type "en ordre lâche" comprenant soit des pièces voisines mais non communicantes, soit des cellules non accolées, d'une part pour l'habitation, d'autre part pour des usages spécialisés (grenier, grange...). Un exemple probable de ce type de maison se trouve dans la phase 1C1a de l'îlot 1 (-225/-200 av. n. è.). A cette période, l'accès intérieur entre les pièces 1 et 2



• 13-8 : Représentation en volume (perspective à deux points de fuite) de l'îlot 4-nord (réalisé sur Mac II avec le logiciel "Exception"). A : Vue du Sud-Est. ; B : Vue du Nord-Est (M. Py del.).

de la maison 1 de cet îlot est bouché, mais ces deux cellules gardent des fonctions différentes et complémentaires (pièce d'habitation et pièce de stockage) (voir fig.1-32). Si l'on peut associer assez facilement deux pièces adossées ou juxtaposées aux fonctions complémentaires, il est beaucoup plus difficile de regrouper des cellules plus dispersées, même si elles ont appartenu à une même unité fonctionnelle.

Les habitations à doubles pièces accolées par leurs petits côtés se retrouvent dès la première moitié du IIIe s. av. n. è (par exemple la maison 1 de l'îlot 1). La première pièce en entrant, et donc celle qui profite le plus de la lumière provenant au moins de la baie, est souvent celle où sont attestées des activités domestiques, avec, notamment, la présence d'un foyer dont la fumée pouvait s'échapper par la

porte voisine. La seconde salle est utilisée soit à des fins de stockage (présence de fosses de calage de dolium), soit pour le couchage, soit encore pour des activités plus spécialisées (petit artisanat).

Le type d'habitation à doubles pièces accolées et à espace domestique en façade, fermé ou non, se rencontre à plusieurs reprises à Lattes (maison 2 de l'îlot 3; secteurs 3-7 de l'îlot 4-sud et maison 1 de l'îlot 7, peut-être aussi la maison 8-9 de l'îlot 4-nord dans la phase 4nG, vers -150/-125) (cf. fig. 9-14). C'est un type plus original, bien qu'également présent sur les *oppida* languedociens dès le début du deuxième Age du Fer (22). Si l'espace non couvert en surface est utilisé à des fins domestiques (foyers, calages de poteaux, petit artisanat..), il

sert aussi de lieu de communication vers la rue et entre les différentes cellules et, dans le mode d'utilisation de l'espace, préfigure ainsi les maisons à cour de type méditerranéen.

Les habitations à trois pièces et plus sont à Lattes en petit nombre. On citera à nouveau la maison 1 de l'îlot 3, mais aussi la maison 2 de l'îlot 1 à sa phase 1D, dans la première moitié du IIIe s. av. n. è. Comme prise de date, il conviendra de signaler la présence à Lattes, dès la première moitié du IIe s. av. n. è., d'une maison à cour centrale de type méditerranéen, mise au jour durant la campagne de fouilles de 1989 et qui occupe l'îlot 9 en son intégralité. Cette unité domestique utilise les orientations et les restes d'architecture de deux tronçons d'îlots et de deux ruelles. Nous aurions là l'un des plus anciens témoins de l'influence italique



• 13-9 : Représentation en volume (perspective à deux points de fuite) des zones fouillées sur le quartier Saint-Sauveur (réalisé sur Mac II avec les logiciels "Mac-3D" et "Illustrator 88"). Les numéros de chaque zone sont indiqués (M. Py del.).



- 13-10 : Zone 4n après restauration, les murs sont remontés jusqu'aux niveaux des arases (Cliché Maccotta, pris du Nord).

dans l'architecture domestique languedocienne (23).

Les maisons dégagées à ce jour ne semblent pas avoir eu d'étage couvert. En effet, l'analyse de la stratigraphie et l'absence d'éléments de construction spécifiques —comme des bases d'escalier— ne permettent pas encore, dans l'état actuel des données, de supposer à Lattes de tels aménagements, pourtant attestés sur des sites provençaux (24) ou ibériques (25).

13.7. Sur quelques techniques architecturales (26)

Dès les niveaux les plus anciennement connus (fin du IV^e s. av. n. è. dans la zone 7), les fouilles rendent compte des techniques

architecturales qui seront utilisées aux différentes époques d'occupation jusqu'au Haut-Empire. Les bases de mur (fondations et solins) sont faites de petites pierres calcaires liées à la terre et montées sur plusieurs assises (fig. 13-10). Des murs fondés dans des tranchées sont reconnus dès le III^e s. av. n. è. (zone 1). Les tranchées sont bouchées une fois le solin établi, avec leurs propres déblais mélangés à du gravier et des cailloutis, voire des tessons. On remarque souvent la présence d'arases construites à l'aide de tessons d'amphores (par ex. secteur 8 de la zone 1). Ces bases de mur construites en dur étaient surmontées d'élévations de briques crues attestées par des pans effondrés d'un bloc (îlots 2 et 7) ou des restes d'élévation en place (îlot 4-sud). Ces murs sont couramment enduits de terre et d'argile, voire

même ornés de badigeon d'ocre (couleur brune, rouge, orangée ou jaune), à l'intérieur, dans un but décoratif (nombreux exemples dans l'îlot 1). Des cloisonnements internes en matériaux périssables sont attestés (secteur 9 de la zone 4-nord, fig. 9-16). Les portes sont parfois équipées de seuils de pierre (zone 4-nord et zone 1) ou de tessons (zone 1). La présence d'huisseries est probable (maison 3 de l'îlot 1). Seuils et enduits d'argile ont sans doute pour buts respectifs de lutter contre l'entrée des eaux d'écoulement dans les maisons et d'empêcher la montée d'humidité. Les sols sont le plus souvent en terre compactée, plus rarement en galets et graviers mélangés à de la terre (maison 3 de l'îlot 1, pièce 1 de l'îlot 4-nord), mais ils peuvent être aussi pavés d'adobes (27). Les toits, en appentis ou à double pente (comme

l'atteste la présence de murs maîtres dans l'axe médian des îlots 1, 2, 4-sud, 5), étaient probablement construits en branchages ou en roseaux recouverts de terre (28). Ils étaient éventuellement soutenus par des poteaux (îlot 3, secteur 6; îlot 1, maison 2, etc...).

13.8. Conclusion

Alors qu'aucun îlot n'est à l'heure actuelle intégralement dégagé, il convient de rester prudent et d'éviter toute généralisation hâtive. Cette première ébauche de l'étude de l'urbanisme et de l'architecture lattoises trouve surtout sa justification dans l'abondance et la qualité de la documentation dans une région possédant une longue tradition d'archéologie proto-historique, mais où les fouilles en extension récentes restent rares et où les images de l'agglomération et de la ville protohistoriques demeurent encore floues.

L'urbanisme lattois des trois ou quatre derniers siècles avant notre ère paraît ne rien devoir au hasard. Il relève d'une organisation réfléchie et rationnelle de la communauté gérant au mieux l'espace situé entre deux bras

du Lez. Le tracé régulateur des rues est nettement perçu et reflète une hiérarchie certaine. Le réseau des voies est en effet judicieusement organisé selon les fonctions suivantes: rues de transit, chemins de desserte et d'habitation, espaces sanitaires. Les voies sont conçues en relation avec le niveau de fréquentation (dimension et nature des matériaux). La circulation se fait toujours en suivant les côtés étroits des *insulae*, tandis que les côtés importants conservent une relative tranquillité. Cette composition cohérente, connue dans le monde classique (29) sous des formes bien entendu plus régulières, et dont la mise en place a dû être grandement facilitée par la nature quasi plane du relief primitif, traduit en outre l'importance de l'activité commerciale de *Lattara*. Le rôle attractif du port (30) est nettement perçu, notamment avec un axe majeur, la rue 100, d'orientation Nord-Sud et parallèle au bras oriental du Lez, qui longe et ordonne ce quartier d'habitations, de la zone portuaire vers la partie septentrionale de la ville où débouchent les pistes qui viennent de l'arrière-pays. A quelques rares exceptions près (greniers commerciaux), les cellules mises au jour dans ce quartier appartiennent à des habita-

tions. Pour des raisons pratiques, il n'est pas étonnant que la zone de villégiature de l'agglomération ait été située sur ce terre naturel (31): c'est d'ailleurs l'un des secteurs qui a livré les documents les plus anciens (Py 1988, 71-72 et 126-128). Le plan et l'architecture des maisons reposent sur des concepts architecturaux archaïsants, même si quelques habitations trahissent de sensibles influences méditerranéennes.

Le plan de Lattes est tout à fait original et ne se rapproche ni de celui des "villes de Marseille"—pour ce qu'on en connaît—, ni de celui des *oppida* indigènes. Il ne peut être que la re-production (32) d'une société hautement organisée. Si son agencement utilise la topographie et laisse transparaître un paysage urbain indigène, de nets apports extérieurs sont perceptibles. En cela, il est bien le reflet de ce "centre de redistribution" (33) du littoral languedocien, ce lieu mixte et fonctionnel, qui recevait marchandises et produits finis méditerranéens, tout en collectant les matières premières locales, où devaient se côtoyer hommes et idées, en somme un lieu privilégié d'acculturation dans le domaine de l'urbanisme comme dans bien d'autres (34).

NOTES

(1) Travaux de prospections électro-magnétiques de l'équipe du Pr. P. Weidelt de l'Université Technique de Braunschweig (R.F.A.). Ces travaux ont fait l'objet d'un rapport préliminaire dans la revue *Gamma*: Weidelt et al., 1989.

(2) Campagne de fouilles de 1989, zone dirigée par Juan Lopez.

(3) Fouille conduite par Pierre Poupet, géologue au CNRS.

(4) Py 1986, 77. L'épierrément des murs est quelques chose de fréquent sur ce site où, pour certaines phases, ce sont la majorité des constructions qui ont été spoliées dans l'Antiquité tardive et au Moyen-Age.

(5) L'enceinte de l'*oppidum* du Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard (Py 1987, 647-652).

(6) Bien entendu, on peut imaginer que seule la base de l'enceinte était en pierres et que l'élévation était en adobes, comme les proches remparts d'Agde à pareille époque (Nickels 1981, 45, n. 28).

(7) En dernier lieu: Py 1987, 652-667.

(8) Toutes nos mesures d'angle sont données en grades (gr); les directions citées et représentées sur les plans sont données par rapport au Nord géographique.

(9) C'est probablement la même voie qui a été partiellement observée en 1965 dans le sondage 5 du G.A.P. (Py 1988, 72-73 et 121), situé à environ 100 m au Nord des fouilles programmées.

(10) Il s'agit du "*decumanus*" signalé dès 1971 (Marchand *et al.*, 1971, 68 et plan) et de la rue 7 représentée sur la figure 28 de Py 1988, 121.

(11) Vitruve, *De Architectura*, L.1, chap. IX (pp. 40-46 de la traduction de Cl. Perrault, éd. Balland, Paris, 1979).

(12) Pour mémoire, on rappellera les largeurs des rues observées dans le sondage 26 du G.A.P. (Py 1988) soit, respectivement : 3,5 ; 4,5 et 6,5 m pour les rues 1, 2 et 3 dans la jonction desquelles se trouve "l'enclos trivial", mais dont l'origine ne semble pas remonter au-delà du IIe s. av. n. è. (Py 1988, 93, 96-97).

(13) Pour la Grèce ancienne, la largeur des ruelles de ce type est très proche ; R. Martin (1974, 206) donne une fourchette comprise entre 1,50 et 3 m.

(14) Notamment la rue V6 (Py 1988, 79 et fig. 6 et 28) observée dans le sondage 14 du GAP en 1971. Cette rue est large de 3,50 m en moyenne et présentait peut-être des ornières. Elle est probablement bordée d'un "trottoir" fait d'épaisses dalles. C'est le "*decumanus*" représenté sur le plan du site de Lattes

donné par Marchand *et al.* 1971, 79.

(15) Voir les travaux à paraître de P. Poupet sur le sondage stratigraphique réalisé entre les îlots 1, 2 et 3 de Saint-Sauveur; et le mémoire de Maîtrise de R. Rinaldi sur les rues protohistoriques de Gaule méridionale (Rinaldi 1987).

(16) Se reporter aux descriptions précises de cet aménagement ci-dessus, chap. 9.

(17) Voir aussi les structures observées dans les fouilles du G.A.P. (Py 1988, notices 22, 36, 40, 60 et 61).

(18) A Martigues (Bouches-du-Rhône) (Chausserie-Laprée 1989, 71) par exemple, où des plaques-foyers sont placées à l'extérieur devant les cases, mais aussi sur d'autres habitats languedociens ou provençaux comme celui de La Cloche (Chabot 1983, 63-64) où trois fours de type *clibanos* sont construits dans des rues.

(19) Pour des références complémentaires, dont certaines inédites (Lattes, Olbia-de-Provence...), se référer au travail de R. Rinaldi (1987).

(20) Par exemple pour la rue 8, entre les cases G1 et F1, cf. Chausserie-Laprée *et al.*, 1987, 31-89.

(21) Données et graphiques dans Py 1987, 668, doc. 220 (pour les maisons de la région nimoise) et Dedet-Garcia, à paraître (pour l'ensemble des unités domestiques du Languedoc et du Roussillon).

(22) Par exemple sur l'*oppidum* de Pech-Maho (Sigeon, Aude), la maison 58 A-B-E (Solier 1979, p.57, fig.1).

(23) Sur ces questions cf. en dernier lieu Fiches 1986, 11 (avec réf. biblio.).

(24) Par exemple à Entremont (Bouches-du-Rhône) (Arcelin 1987, 71-72 et fig. 40).

(25) En Espagne, des cas particulièrement probants existent notamment dans la région valencienne (Bonet-Guérin 1989, 128-129).

(26) Les données sur l'architecture de Lattes, et plus particulièrement l'analyse précise des matériaux et de leurs applications techniques, sont en cours d'étude par Cl.-A. de Chazelles (dans l'attente cf. De Chazelles-Roux 1988; Poupet-De Chazelles 1988; Poupet-De Chazelles 1989; Roux -Verdier 1989; Roux 1989, 41-55).

(27) Dès le IIIe s. av. n. è. dans l'îlot 1 (De Chazelles-Roux 1988, 161-166).

(28) Des éléments de terre cuite architecturale de type massaliète, des IIIe-IIe s. av. n. è., ont cependant été mis au jour dans la zone 2.

(29) Ne serait-ce qu'à Olynthe au IVe s. av. n. è.

(30) Dont le môle pouvait être le prolongement de la courtine est.

(31) Le résultat des fouilles du sondage 26 du G.A.P. laisse entrevoir l'existence de quartiers plus artisanaux (Py 1988, 93-108).

(32) Selon l'expression de M. Clavel-Lévêque (1977, 185).

(33) Sur le contenu de ce terme et les différences entre "centre de redistribution" et *emporion*, cf. Morel 1983, 567-570.

(34) Je ne répéterai pas les différents éléments de cette acculturation mis en évidence à Lattes, mais renverrai le lecteur au divers chapitres qui composent cet ouvrage, ainsi qu'au résumé qu'en donnait M. Bats en 1988 (Bats 1988, 158).

BIBLIOGRAPHIE

Arcelin 1987 : P. Arcelin, L'habitat d'Entremont: urbanisme et modes architecturaux, *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, Aix-en-Provence, 1987, 57-99.

Arcelin-Dedet 1985 : P. Arcelin et B. Dedet, Les enceintes protohistoriques du Midi méditerranéen des origines à la fin du IIe s. av. J.-C., *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*, ARALO, cahier n°14, Caveirac, 1985, 11-38.

Bats 1988A : M. Bats, Les inscriptions et graffites sur vases céramiques de Lattara protohistorique (Lattes, Hérault), *Lattara 1*, 1988, 147-160.

Bonet-Guérin 1989 : H. Bonet et P. Guérin, Techniques de construction et aménagements des espaces domestiques ibériques en région valencienne, *Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale*, Pré-actes du colloque d'Arles, Arles-sur-Rhône, 1989, 128-132.

Clavel-Lévêque 1977 : M. Clavel-Lévêque, *Marseille grecque, la dynamique d'un impérialisme marchand*, Marseille, 1977, 209 p.

Favory 1988 : François Favory, Le site de Lattes et son environnement (France, Hérault), d'après les images aériennes et les documents planimétriques, *Lattara 1*, 1988, 15-56.

Chausserie-Laprée 1989 : J. Chausserie-Laprée, Les villages protohistoriques de l'île de Martigues (Bouches-du-Rhône), *Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale*, Pré-actes du colloque d'Arles, Arles-sur-Rhône, 1989, 128-132.

Chausserie-Laprée et al. 1987 : J. Chausserie-Laprée, N. Nín et Ph. Boissinot, Le village protohistorique du quartier de l'île à Martigues (B.-d.-R.), urbanisme et architecture de la phase primitive (Ve-IIIe s. av. J.-C.), II, données nouvelles sur l'urbanisme et architecture domestique, *DAM*, 10, 1987, 31-89.

De Chazelles-Roux 1988 : Claire-Anne de Chazelles et Jean-Claude Roux, L'emploi des adobes dans l'aménagement de l'habitat, à Lattes, au IIIe s. av. n. è.: les sols et les banquettes, *Lattara 1*, 1988, 161-174.

Dedet-Garcia, à paraître : B. Dedet et D. Garcia, L'espace domestique en Languedoc et en Roussillon durant la Protohistoire, à paraître.

Marchand et al. 1971 : G. Marchand, H. et M. Prades, H. Salanson, Bilan sommaire de huit années de fouilles à Lattes, *BSESSR*, 3, 1971, 62-79.

Martin 1974 : R. Martin, *L'urbanisme dans la Grèce antique*, Picard, Paris, 1974, 349 p.

Morel 1983 : J.-P. Morel, Les relations économiques dans l'Occident grec, *Formes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes*, Pise-Rome, 1983, 549-580.

Nickels 1981 : A. Nickels, Recherches sur la topographie de la ville d'Agde, Hérault, *DAM*, 4, 1981, 29-50.

Pelletier 1982 : A. Pelletier, *L'urbanisme romain sous l'Empire*, Picard, Paris, 1982, 208 p.

- Poupet-de Chazelles 1988** : Pierre Poupet et Claire-Anne de Chazelles, Approche dimensionnelle des calibres dans la construction en pierre protohistorique: la granulométrie des solins et des murs, *Lattara* 1, 1988, 175-185.
- Poupet-de Chazelles 1989** : Pierre Poupet et Claire-Anne de Chazelles, Analyses archéologiques et sédimentologiques des matériaux de terre crue de l'architecture protohistorique à Lattes, provenance et technologie, *Lattara* 2, 1989, p.11-32.
- Py 1986** : M. Py, Lattes, côté recherche: bref bilan des travaux antérieurs, apports des fouilles programmées, *Nouvelles de l'Archéologie*, 25, 1986, 73-81.
- Py 1987** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Thèse d'Etat, Montpellier, 1987, 886 p.
- Py 1988** : M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes: les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), *Lattara* 1, 1988, 65-146.
- Rinaldi 1987** : R. Rinaldi, *Les rues protohistoriques en Gaule méridionale*, Mémoire de Maîtrise, Montpellier III, 1987, 64 p.
- Roux 1989** : J.-C. Roux, *Un îlot d'habitation à Lattes au IIIe s. av. n. è. L'îlot 1: stratigraphie, architecture et aménagements domestiques*, Diplôme EHESS, Toulouse, 1989, 157 p.
- Roux-Verdier 1989** : Jean-Claude Roux et Françoise Verdier, L'utilisation du sable dans l'habitat antique de Lattes, *Lattara* 2, 1989, p.33-38.
- Solier 1979** : Y. Solier, Découverte d'inscriptions sur plombs en écriture ibérique dans un entrepôt de Pech-Maho, Sigean, *RAN*, 12, 1979, 55-123.
- Vitruve** : Vitruve, *De Architectura*. Traduction de Cl. Perrault, éd. Baland, Paris, 1979, 350 p.
- Weidelt et al., 1989** : P. Weidelt, F. Kuhnke et al., Geophysikalische Messungen auf dem Ausgrabungsgelände von Lattes (Sudfrankreich), *GAMMA (Geophysikalische Arbeiten sowie Mitteilungen aus Meteorologie und Astrophysik, Braunschweig)*, 49, 1989, 70 sqq.